



L’action sociale au Ministère de l’Économie des Finances et de la Relance, c’est quoi ?

- L’accès à la restauration, collective ou individuelle (titre-restaurant),le logement,
- les prêts et aides au logement,
- les aides financières,
- les centre de vacances,
- les colonies,
- les crédits locaux des CDAS : arbre de Noël, sorties les places en crèche et l’accueil pour la petite enfance,
- le CESU 6/12 ans pour garde d’enfant (chèque emploi service universel),
- les consultations auprès d’assistant(e)s de service social.

Mais ce sont aussi des femmes et des hommes, fonctionnaires ou salariés, qui travaillent dans les associations et dans les délégations départementales d’action sociale, dont les métiers sont menacés.

Depuis plusieurs années (malgré l’opposition unanime des Fédérations) le budget dédié aux différentes prestations d’action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire et leurs conditions de travail se dégrader.
Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d’achat, de blocage du point d’indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion les agents ont de plus en plus recours à l’Action Sociale.
Loin de ces considérations, le Secrétariat Général veut tout faire disparaître. La version officielle est pour « innover et moderniser » et « accompagner l’évolution des services » ! La vérité est beaucoup plus sordide, faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés !

Les Fédérations des Finances SOLIDAIRES, CGT, FO, UNSA/CGC ne peuvent accepter la disparition de notre Action Sociale.

Afin de défendre nos conquêtes et le fruit de nos luttes, nous déclarons :

- NON à la disparition du réseau départemental d’action sociale
- NON à la vente des résidences de vacances EPAF
- NON à une gouvernance regroupant les 7 associations
- NON à la baisse des budgets de l’action sociale
- NON à la disparition programmée des CDAS

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Les fédérations des Finances réaffirment leur attachement à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.
Nous invitons tous les personnels, actifs, retraités, fonctionnaires, salariés des associations à se mobiliser et à signer massivement la pétition.
Elle sera remise au Secrétariat Général lors du Conseil National d'Action Sociale du 10 décembre et envoyée au Ministre.

Mobilisons-nous pour défendre notre Action Sociale ministérielle :
Je signe la pétition en ligne

fichiers:
Télécharger 2020_11_2_motion_cdas_action_sociale.pdf (178.51 Ko)
Télécharger 2020_11_2_petition_action_sociale_.pdf (904.29 Ko)
Télécharger 2020_11_02_affiche_action_sociale.pdf (2.91 Mo)
Public: Action sociale
FD Finances

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank